

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 19

Artikel: Voyageurs de commerce
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198737>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
 Grand-Chêne, 11, Lausanne.
 Montreux, Gér^{ve}, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements:
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
 SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
 ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
 Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
 Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
 Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
 la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Au Signal.

Le Signal de Lausanne, ainsi que la belle forêt de Sauvabelin, ont enfin repris leur attrait de fraîcheur printanière. Les chênes élancent vers le ciel leurs rameaux qui se vêtissent de feuillage d'un vert tendre; les anémones, les pervenches, les boutons d'or émergent du tapis de feuilles sèches, dont le sol est encore abondamment couvert. Les oiseaux volent de branche en branche, babilent joyeusement et songent déjà à leurs amours et au nid mœlleur qui réunira plus tard la petite famille.

Les promeneurs deviennent de plus en plus nombreux dans ces riants parages. Retenus depuis longtemps à la maison par une température froide, pluvieuse, désagréable, ils ont hâte de prendre un bain d'air, de soleil, de jouir d'un panorama superbe et de se délecter dans un milieu où de douces senteurs émanent de toutes les plantes qui poussent, verdissent et se parent de fleurs.

Aussi les wagons du funiculaire n'arrivent-ils jamais sur ces hauteurs que bondés de joyeux promeneurs, qu'on voit bientôt se répandre dans toutes les directions.

On ne peut guère, il est vrai, passer de moments plus agréables qu'au sein de ces promenades variées et romantiques de Sauvabelin.

Il est curieux de lire à ce sujet les impressions que laissa, chez un voyageur français, M. Bailly de Lalonde, une course au Signal vers le milieu du siècle dernier. On verra par son récit que ce site était presque considéré comme une sommité qu'on ne gravissait qu'avec beaucoup de fatigue. — Il y avait alors, comme aujourd'hui paraît-il, des gens qui ne savaient pas marcher.

M. Bailly de Lalonde ne se serait sans doute jamais douté qu'un jour viendrait où un délicieux petit chemin de fer nous transporterait en cinq ou six minutes sur ces hauteurs.

Ecoutez un peu ce que dit cet écrivain dans son intéressant *Voyage dans le canton de Vaud*:

« Un Vaudois, dont j'avais fait la connaissance à Lyon, et qui voulait bien me servir de *cicerone* pendant mon séjour à Lausanne, me conduisit au fameux *Signal*, point de vue célèbre parmi les voyageurs qui ont visité la Suisse. Ce site remarquable est près de la forêt de Sauvabelin. On y parvient par une montée excessivement pénible; mais combien l'on est dédommagé de cette course fatigante, lorsqu'on arrive sur cette sommité d'où l'on découvre un horizon immense et la nappe presque entière du Léman.

Le lac, encaissé entre ses rives, paraît comme une glace unie qu'entourent de superbes festons de verdure; les nombreux villages, qui le bordent de toutes parts, se resserrent, vus de cette distance éloignée, et semblent se confondre avec les campagnes délicieuses de leur voisinage.

Les prairies et les vergers offrent l'aspect d'une culture variée, d'une végétation brillante et la nature y déploie avec profusion toutes

ses richesses. Les montagnes du Jura, celles du Faucigny, du Chablais, dont les chaînes se dessinent sous des formes plus ou moins majestueuses, plus ou moins sévères, encadrent ce riant tableau et le nuancent de mille couleurs.

» Enfin le spectacle dont j'eus le bonheur de jouir du *Signal* de Lausanne est d'une magnificence dont rien n'approche; et la vue admirable que présente ce site, par un ciel serein, surpassé tout ce que l'imagination peut offrir de plus grandiose et de plus enchanteur en beautés pittoresques de premier ordre.

» Le célèbre de Saussure a dit quelque part que les rivages du Léman forment le paysage du monde le plus riche, le plus brillant et le plus varié.

» La belle forêt de Sauvabelin, située derrière le Signal, est souvent le rendez-vous des habitants de Lausanne, qui viennent y faire des parties de plaisir; on danse, on joue, on fait des collations champêtres sur l'herbe épaisse de ce bois romantique. Il s'y donne des fêtes militaires dans certaines solennités; et les élèves du collège, après leurs promotions, s'y rendent en foule pour tirer de l'arc.

» On a lieu de croire que les Druides célébraient leurs mystères dans ce bois; et ce qui accrédite cette opinion, c'est l'étymologie latine de *sylva Bellini* (forêt du dieu Bellinus) que les savants du pays donnent au nom de Sauvabelin.

» Cette forêt, qui est au nord de Lausanne, s'étendait autrefois jusqu'à la colline où est bâtie la cathédrale.

» Je retourna à Lausanne les yeux encore tout éblouis du spectacle dont je venais d'être témoin au *Signal* du Mont-Jorat, et je continuai mes courses dans l'intérieur de la ville. »

M. Bailly de Lalonde écrivait ces lignes en 1842. L. M.

Voyageurs de commerce.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que les commis-voyageurs ne sont plus les gais boute-en-train d'autrefois, les intarissables conteurs d'histoires gauloises et l'effroi des tables d'hôte gourmées. Est-ce depuis qu'ils se font appeler « voyageurs de commerce »? Avec la clientèle, leur façade est sans doute demeurée la même; mais, leurs affaires faites, ils sont aujourd'hui aussi graves que des pasteurs, au moins si j'en juge par les allures et les propos de dix ou douze de ces messieurs, dont j'eus l'honneur d'être le commensal durant quelques jours, dans une hôtellerie du Valais.

Ces voyageurs entreprenaient leur première tournée de l'année dans les villages de la montagne. Sans en avoir l'air et tout en parlant de la pluie et du beau temps, ils s'observaient et s'épiaient les uns les autres avec des mines bien drôles. Aucun n'avait inscrit son nom dans le registre de l'hôtel, afin de ne pas trahir leur qualité. Il faut dire aussi que la police de l'heureuse cité où ils étaient descendus n'attache aucune importance à cette formalité.

Quand l'un ou l'autre de ces voyageurs de commerce se trouvait seul avec les gens de l'hôtel, rien n'était plus amusant que de voir avec quelle diplomatie il s'enquérait des faits et gestes de ceux de ses confrères « faisant le même article ». Depuis quand un tel était-il « en villégiature » dans la contrée? A quelle heure se mettait il en route pour aller respirer l'air vivifiant des hauteurs? Et c'était à qui se lèverait le plus tôt, à qui aurait la meilleure voiture ou le meilleur mulet. Tout cela, comme bien vous pensez, dans le plus profond des mystères.

A table, ces messieurs se comportaient comme si les questions de négocios les laissaient complètement indifférents. L'un d'eux avait à ses côtés un couple de montagnards endimanchés qu'on aurait pu prendre pour ses parents, tant il était aux petits soins pour eux, remplissant leurs verres et leur faisant passer les meilleurs morceaux. En réalité, ces bonnes gens étaient des clients, les propriétaires de l'unique magasin de leur village. Le voyageur, de commerce les régalaït afin de les décider à lui faire une commande. Et l'hôtelier, de qui je tiens la chose, m'affirma que c'est là une pratique courante. Mieux que d'autres, les voyageurs de commerce savent que ventre affamé n'a pas d'oreilles.

Ce n'est pas ce moyen-là qu'employait un autre commis-voyageur pour se rendre favorable certaine marchandise d'une bourgade neu-châtoise. Il savait qu'elle n'était pas gourmande et que l'appât du dîner le plus fin l'eût laissée insensible. Mais, il avait appris aussi qu'elle était d'humeur romanesque et que son unique crainte était de coiffer sainte Catherine. Alors, comme il était joli garçon autant que beau parleur, il imagina de jouer au soupirant, quoiqu'il eût femme et mioches à la maison. Et la marchande de se laisser prendre à ses phrases de roman et de lui donner à entendre qu'elle ne demandait pas mieux que de lui donner son cœur.

Son cœur! le rusé voyageur de commerce se souciait bien du cœur de cette vieille folle! Pourvu qu'elle lui fit de grosses commandes, il la tenait quitte du reste. Mais elle ne songeait plus qu'au mariage et, toutes les fois qu'elle le voyait arriver chez elle, sa marmotte sous le bras, la même question tombait de ses lèvres: « A quand notre hyménée? »

— A l'année prochaine, répondait invariably le faux amoureux. Le montant de vos commandes n'est pas encore assez élevé, ajoutait-il, et vous savez que plus j'en transmets à ma maison, plus aussi s'arrondit la petite pelote qui me permettra de vous offrir une existence digne d'une personne dont les attractions troublantes, dont les qualités du cœur et de l'esprit...

Et il lui débitait son petit discours sentimental et ronflant, un genou en terre, la main sur le cœur, les yeux fichés au plafond. L'effet ne ratait jamais: « Je me résignerai donc à attendre encore une année », soupirait la pauvre fille en lui commandant quelque nouvel article.

Un jour, ses amies la virent accourir toute radieuse. « Cette fois, leur dit-elle, j'épouse mon commis-voyageur le printemps prochain; il m'a juré que la noce aurait lieu entre Pâques et l'Ascension, aussi, pour lui témoigner ma joie, lui ai-je fait une très forte commande. »

Mais le voyageur ne retourna ni à Fâques ni à l'Ascension chez sa crédule cliente: il ne voyageait plus; sa fortune était devenue si rondelette qu'il vivait maintenant, sans travailler.

Ne sachant ce qu'il était devenu, la marchande villageoise perdit complètement la boule.

Mes voyageurs de commerce de l'hôtel valaisan auraient-ils le cœur d'abuser pareillement de la simplicité de leurs clients? je ne puis le croire, car, malgré leur manège réciproque de dissimulation, ils avaient l'air de fort braves gens. Mais, encore une fois, ils auraient bien pu être un peu moins lugubres et déridé de temps à autre la tablée par quelque anecdote amusante, par une de ces histoires qui vous font rire malgré vous, dont le sel est parfois un peu gros, mais qui sont souveraines pour la digestion.

Si les voyageurs de commerce tombent dans l'austérité et le purisme, qui donc tiendra entre la poire et le fromage ces propos qui égayaient nos pères et dont notre nature a besoin, à des moments donnés, aussi bien que de sel ou de vinaigre?

V. F.

Fêtes printanières.

« Fêtes printanières, dites-vous? Mais, où donc voyez-vous le printemps? Il y a belle lurette qu'il n'existe plus. A présent, nous n'avons que deux saisons: la froide, qui nous fait grelotter durant neuf mois et plus, et la chaude, qui nous rôtit pendant trois mois. Entre elles, pas de milieu. »

— Vous croyez?

— Si je le crois! J'en suis sûr!

— Allez donc dire cela à nos amis de Montreux; ils vous riront bien au nez. Mais, mon bon, le printemps, il est chez eux; il est à Montreux, où les blancs bataillons, aux casques d'or, du prince Narcisse luttent vaillamment, depuis quelques jours, contre les blancs bataillons de l'hiver. Déjà ceux-ci sont renfoulés dans la montagne. Et, de son castel de Chillon, où il fait la pluie et le beau temps, messire Capré a convié le roi soleil aux réjouissances qui vont célébrer, les 18 et 19 courant, l'entrée triomphale du prince Narcisse dans sa bonne cité de Montreux. Alors, en face du lac enchanteur et en présence des foules accourues de toutes parts pour le saluer, le prince ouvrira solennellement la **Ve Fête des Narcisses**, dont l'éclat, dit-on, dépassera encore celui des précédentes.

A propos de divorce.

On lisait dernièrement dans nos journaux: « L'année 1900 a été fertile en divorces dans notre canton: 126 couples (39 de plus qu'en 1899) ont divorcé. »

C'est bref, mais c'est éloquent.

Cent vingt-six divorces en 1900; 39 de plus qu'en 1899, ajoute la parenthèse, en guise de commentaire.

Savez-vous que c'est effrayant!

A quoi donc peut tenir ce relâchement extraordinaire du lien conjugal?

Certes, voilà une question bien intéressante à étudier et qui mérite toute la sollicitude de ceux qui ne sont pas indifférents à l'avenir de notre pays.

Les difficultés toujours croissantes de l'existence ne seraient-elles pas pour beaucoup dans cette augmentation des divorces? On se marie, rien de plus naturel; la famille vient, c'est plus naturel encore. Avec la famille, viennent aussi des soucis auxquels on devait s'attendre; c'est dans la règle. Chacun a son lot de soucis, même les célibataires. Les mo-

destes ressources du ménage ont peine à résoudre les difficultés de la situation. Plutôt que de s'en prendre aux circonstances, seules coupables, et de chercher à lutter contre elles par une union plus intime, qui renforce le courage et affirme la résistance, les mariés s'accusent réciproquement des rigueurs du sort.

De petits nuages apparaissent alors au ciel conjugal; ils grossissent, grossissent, s'amontent; le ciel en est bientôt tout obscurci. Il y a de l'électricité dans l'air. Soudain, le vent souffle; il soulève la poussière en tourbillons. D'inquiétantes lueurs embrasent l'horizon. Un coup de tonnerre se fait entendre; puis deux, puis trois, puis quatre; ils se suivent, de plus en plus rapprochés et violents; les éclairs déchirent la nue, et crac, l'orage éclate dans toute sa fureur. C'est le divorce imminent.

Le plus triste dans tout cela c'est qu'on en vient peu à peu à considérer la rupture des liens du mariage comme une chose toute naturelle. N'a-t-on pas déjà songé, dans un pays voisin, à supprimer les légitimes réserves que la loi a cru devoir mettre à l'obtention du divorce? A n'écouter que les novateurs, on décrèterait bientôt — ou plutôt on ne décrèterait rien du tout, car la loi n'aurait plus rien à y voir — le mariage à l'essai. Si les conjoints se conviennent, tant mieux: ils restent ensemble; si ils ne se conviennent pas, tant pis: ils se séparent et tout est dit. Chacun s'en va de son côté à la recherche d'une nouvelle union provisoire.

Cette conception du mariage n'a pas eu jusqu'ici beaucoup de succès dans le pays qui l'a vu naître. Chez nous, elle n'en aurait pas du tout, pour le moment du moins. On considère encore l'union conjugale comme un lien sacré, mais, trop souvent cependant, la possibilité d'une rupture de ce lien, fait, croyons-nous, qu'on le contracte avec trop de légèreté. On se dit: « Après tout, si ça ne va pas, eh bien, il y a le divorce. »

« Oh! faites-vous, indigné, c'est scandaleux ce que vous supposez là! »

Il n'y a pas de « oh! » Cela est plus vrai qu'il ne semble.

Il y a quelques jours, deux jeunes gens se présentent, accompagnés de leurs témoins, chez l'officier de l'état civil, pour être mariés.

Le représentant du gouvernement procède, avec toute la solennité voulue, à l'union légale des deux jeunes gens. Deux « oui » bien accentués répondent aux questions traditionnelles et les époux apposent d'une main sûre leurs signatures au bas de l'acte de mariage, que contresignent les témoins. Tout est bien en règle et l'on s'apprête à prendre congé de l'officier d'état civil, qui adresse aux nouveaux époux des vœux de bonheur et de prospérité. Tandis que sa femme et les témoins descendent l'escalier de l'hôtel de ville, le marié prend à part l'officier public:

« Dites-moi, mossieu, alors, comme ça, tout est bien en règle? »

— Sans doute. Vous êtes mariés; tout ce qu'il y a de plus mariés.

— Oui... Eh bien, c'est bon... Mais... dites-moi... oh! seulement pour savoir... quelles sont les formalités à remplir, en cas de... divorce?

J. M.

Cein qu'on vai pè le faire.

On ein vai dái iadzo dái totès galézes pè su cllião faires: dái māquegnons que coudhiont einguieus à noutrès bravo paysans et lão z'einrossi po bounès dái bitès que sont târaies, dái z'héga qu'ont lo gourmo et dái caïons qu'ont lo rodzét à obin la fluenza; on vai assebin dè cllião marchands que veindont, lè z'ons dão fremadzo tot mouzi po dão bon, lè z'autro dái z'ao que dioint dão dzo devant mà qu'ont dza

ètä covà tandi 'na senanna et dão vilho buro frais ein manottès que cheint lo rance; dái z'autro veindont dão bescoumo qu'est cribilià dè 'caillià dè motses, dão person que n'a dè bon que lè z'arêtès, dái vilhos pão po dái dzouvenès pudzins que, s'on ein atsitié ion faut sè rontrié on part dè martés et atant dè sorè-deints po lè medzi. Dái lulus ont dái pcheintè panéra dè salarda et dè jerdinadzo qu'a prão bouna façon, mà s'on sécano lo comerto perquie bas on vâi frumelhi lè coitrons et lè lemacles. Enfin quiet! m'einlevine se ào dzo dè hoai, ne faut pas sè veilli bin adrai s'on vào medzi oquè dè bon.

L'est tot coumeint dein cllião grands z'hotets que vo craidès medzi 'na laivra et la bitè n'est bin soveint qu'on crouie matou.

Et pi, ne vo z'è pas de qu'on veyai onco pè lè faires dái comédiens què l'est onco cein qu'est lo pe galé; assebin faut vaire cllião gosses s'amcellà pè devant cllião baraques quand l'ouzont péta dein on bombardon, so cllià dein on épouffârè et zonnâ lo gros tambou dè basse, se l'ont veingt centimes que la mère lão z'a bailli, sont astout dedein, allâ pil mà la maiti dão teimpo cllião comédiens ne sont que dái z'attrapa-mounia et dái bracailons, coumeint vo z'allâ vaire.

Y a quienzè dzo, vo z'è de coumeint on poavè soulâ dái dzenelhiès, vé vo contâ hoai coumeint on pão lão z'appreindrè à dansi:

C'étai à la fairo dè Mâdon, ia dza on part d'ans dè cein. Y'avâi devant iena dè cllião cambuses onna granta pancarta, io y'avâi marquâ ein grossès lettrès: *L'art chorégraphique dans une basse-cour*, et on grand gailla, qu'etâi accobliâ dè tria musicarès, boailâvè devant qu'on poavè vaire dein sa baraque dái dzenelhiès dansi lo menuet, lo cotillon, la monferine et le quadrille ào son dè la musiqua.

Coumeint cein ne cottavè què treinta centimes su zu dedein po cein vaire; n'iyavâi rein destra d'apremi que cauquîs dzenelhiès et or pão que picotâvant dein 'na cariole qu'etâi assebin lão dzenelhière.

Mâ quand ia zu prão mondo dedein, la musiqua est eintraîne vers no, pu l'ont rabattu la parai dè la cariole 'na vuarbeta, adon lo gailla que boailâvè quie devant no z'a de:

« Mesdames et messieurs. Vous allez maintenant voir exécuter par nos poules savantes toutes les danses anciennes et modernes, depuis la médianoche de nos ancêtres jusqu'à la valse que l'on danse encore de nos jours, et exécuter par mes sujets les passes les plus difficiles du quadrille, le cotillon et la gavotte.

» Nos poules sont bien en chair et en os comme vous avez pu le voir, ce de sont pas des sujets empâillés, elles sont vivantes comme vous et moi, et elles ont fait l'admiration de toutes les cours de l'Europe. En avant donc la musique! »

Quand l'avâi cein de, la parai que no catisivè lè dzenelhiès sè relévavè et on veyai totès cllião bitès que dansivant bo et bin lè dedein, que cein etâi rudo galé!

Mâ ion qu'etâi avoué no a dévenâ lo comerto et vé vo lo derè: Lè dzenelhiès étiot bin vrebâlliès et parairès à cllião dè Bimant à obin d'Etagnîres et cein que lè fasai dansi, n'etâi mardi pas la musiqua, mà lo pliants dè la cariole que l'avont tsandzi quand l'avont clliou la parai et l'ein avoint met ion ein tolâ, que boirlâvè à tsavon. Et vouaique porquel cllião dzenelhiès fasiot dái manigances dão tonaire per lè dedein, po cein que sè cheintiont freccassi lè grâpiès.

Le Barbier et le Savant.

Au temps du roi Jacques, en Angleterre, un ambassadeur d'Espagne, savant très érudit, parlant peu, émettait à tout propos à la cour l'avis que l'on ne devrait communiquer sa pensée que par signes,